

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 13 DECEMBRE 2019**

PRESENTS : Jean-Marie BERTHIN - Micheline BOUAT - Françoise BERNARD - Dominique BERTHIN
Roland BOUAT - Jean-Claude GAGNEUX - Gilles DUVOUX - Laurent VALGREZY -
Eric VINCENT - Dominique QUILLERE - Gérard PIVRON

ABSENT : Excusé : Ted BONNAMY

Madame Christelle PARENT absente à plusieurs reprises non justifiées est relevée de ses fonctions et exclue du CODIR, en application du règlement,(article 20 du règlement intérieur).

Approbation du Compte Rendu de la réunion du 15 octobre 2019.
Le compte-rendu est approuvé et devient procès-verbal.

Réunion du CODEP : 4 clubs absents : VILLEFRANCHE/CHER - SUEVRES -
VTT. Club BLESOIS - SELLES/CHER.

Article dans la Nouvelle République - A.G. à SAINT LAURENT NOUAN voir Ted BONNAMY.

A.G. trop de Compte Rendu qui reprennent les mêmes éléments - Pour A.G. du CODEP faire rapport d'activité par secrétaire du CODIR pour 2020.

Pour l'an prochain nous nous contenterons du rapport moral activités et finances et en fonction des événements de l'année écoulée ou à venir nous nous adapterons.

COMMISSION FINANCES :

POINT SUR LES FINANCES

Coût AG 2019 : 792.63 € (prise en charge repas et apéritif)

Versement du 2ème acompte pour TOULOUSE pour la somme de 4 080 €

Vote des attributions suivantes :

- marche LOUIS JEFFREDO 2.00€/participant à compter de 2020, le club devra fournir la liste des participants pour le règlement xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Toutes à TOULOUSE 45.00 €/participante (33 inscrites)

- Les membres du CODIR accordent une somme de 45 euros par participante.
Cette subvention est approuvée par 10 voix pour et 1 voix contre.

A l'avenir respecter la durée du temps de parole.

Un membre sécurité doit être désigné dans chaque club, à défaut c'est le président le responsable.

Prochaine A.G. du CODEP à PONLEVOY le 27 novembre 2020.

Réunion COREG : 15 présents
7 représentés
12 absents

Postes à pourvoir :

- Secrétariat : Jean-Claude GAGNEUX - Gérard PIVRON (9 voix pour // 2 abstentions)
- Trésorier adjoint : Laurent VALGRESY (10 voix pour // 1 abstention)

- Commissions :
 - Jeunes : Eric VINCENT
 - Sécurité : Gilles DUVOUX
 - Tourisme : Françoise BERNARD
 - V.T.T. : Roland BOUAT
 - Communication : Micheline BOUAT
 - Grande randonnée : Ted BONNAMY

Coordinateur Formation : Jean-Marie BERTHIN - délégué départemental à la Formation (DDF)
Le responsable d'une commission peut solliciter un ou plusieurs membres licenciés pour le seconder dans sa mission.

Les commissions se réunissent à la demande pour finaliser leur projet.

Les commissions ont été présentées : les nouveaux membres du CODIR réfléchissent sur l'activité à choisir.

Commission formation : Jean-Marie BERTHIN

- Animateur-club les 11 et 25 janvier 2020
- PSGI et utilisation des données le jeudi 13 février 2020
- Sécurité le 21 février 2020
- Mécanique 2 stages niveau 1 pour les féminines les dates seront données à la réunion du 17 janvier 2020
- "dirigeants" nouvelle formule, durée 1 journée peut avoir lieu à condition d'avoir des personnes intéressées
- il est toujours possible de faire des formations spécifiques, et éventuellement dans vos clubs, merci de le faire savoir.

Calendrier :

Dominique Berthin a pris en charge la responsabilité du calendrier

COMMISSION V.T.T.

Une réunion à Onzain pour la mise en place d'une base VTT a semblé très fructueuse. Le projet de base VTT à Onzain au départ du parc près du gymnase est en bonne voie. Un territoire-vélo pourrait aussi être engagé mais plutôt côté Agglopolys. La balle est dans le camp de la municipalité d'Onzain, le codep comme les 3 clubs engagés (Chailles, Blois vtt et Orchaie) ne sont que des partenaires de l'opération. Pour l'instant, les clubs ont comme tâche à fournir des itinéraires VTT au départ d'Onzain et le codep a en charge le regroupement des fichiers gpx.

Une autre réunion est programmée à Romorantin à la demande de la municipalité (courant janvier) pour envisager la création d'une base VTT.

COMMISSION TOURISME :

RAS

➤ Dates des prochaines réunions pour 2020

- Le vendredi est choisi et retenu comme jour de réunion du CODIR.
- Il est souhaité que ces dates soient en semaine impair eu égard au travail de certains membres.
- Les dates retenues sont définitives dans le dessein de préserver l'emploi du temps de chacun.

- 07 Février 2020 - 18 h
- 27 Mars 2020 - 18 h
- 15 Mai 2020 - 18 h
- 25 Septembre 2020 - 18 h
- 16 Octobre 2020 - 18 h
- 27 Novembre 2020 - 18 h AG à PONTLEVOY
- 18 Décembre 2020

CODIR. Chaque commission transmet ses informations à inclure dans le C.R. de la réunion du

FORMATION SECURITE :

21 février 2020 de 19 h à 22 heures Maison des Sports à BLOIS

QUESTIONS :

- Trésorerie (commission)
- L'organisateur s'engage à contracter une assurance pour garantir cette organisation.

- Une subvention est sollicitée par Françoise BERNARD pour le séjour de TOULOUSE qui compte 33 adhérentes.

- Commission communication "Le Maillon" revue du CODEP il serait souhaitable que chaque club fournisse un article sur leurs activités.

- Responsable du site internet : Roland BOUAT.

- Les Assemblées Générales sont ouvertes à tous licenciés de notre fédération et aux non licenciés souhaitant nous rejoindre.

Questions :

Commission de Grande Randonnée.

- Un avis favorable est donné sur sa randonnée Pyrénées en autonomie à charge pour lui de l'organiser pour sa formation de moniteur.

- Grande randonnée Gravel affiner le projet.

Capter nouveaux licenciés à revoir lors prochaine réunion du CODIR.

Questions diverses :

- Réunion des dirigeants - 17 janvier 2020 - Accueil à 18 h 30 pour débiter réunion à 19 H. à LA CHAPELLE VENDOMOISE.

Envoyer convocation du 17 janvier à Micheline BOUAT qui se chargera d'informer les dirigeants pour cette réunion.

Gobelets 19 réponses sur 34 clubs malgré relance !!!
6 clubs intéressés - 13 clubs non intéressés

- Total commande : 4700 gobelets
En raison du nombre insuffisant la commande ne sera pas honorée.

La salle "Maison des Sports" louée par le CODEP peut-elle être prêtée aux clubs :
REPOSE : OUI pendant les heures de bureau à raison de deux réunions par an.
La demande d'occupation sera formulée auprès du Président Jean-Marie BERTHIN.

- Formation du COREG deux par an également.

Plus aucune question, la séance est levée à 22h55.

Fait, le 16 décembre 2019

Le Président,

Les Secrétaires,

J. Marie BERTHIN

Jean-Claude GAGNEUX - Gérard PIVRON